

Les Français, la société civile et le CESE



Catégorie

Vie de l'assemblée

Date de publication

Publiée le 14/03/2018

Sous-titre

Découvrez le sondage Ifop réalisé pour le Conseil économique, social et environnemental

Chapeau

Dans une enquête menée par l'IFOP du 8 au 12 février 2018, le CESE a interrogé les Français sur leur perception de la notion de société civile et de son rôle ainsi que sur leur connaissance et appréciation de la troisième chambre constitutionnelle de la République. Si la société civile reste une notion qui n'est pas précisément définie pour une grande partie des Français, une large majorité d'entre eux (86%) considère qu'elle doit se faire entendre des pouvoirs publics et jouer un rôle moteur dans l'équilibre démocratique.

Découvrez le sondage :

Corps

La société civile : un contrepoids indispensable au pouvoir politique mais insuffisamment écoutée

Une majorité des Français ne remet pas en question la légitimité des organisations qui composent la société civile. Pour 80% d'entre eux, les organisations de la société civile sont en effet indispensables pour porter les préoccupations des citoyens et pour 79%, elles sont nécessaires pour éclairer les débats publics. Pourtant 3/4 d'entre eux jugent que les pouvoirs publics n'écourent pas suffisamment la société civile et 9 Français sur 10 souhaiteraient qu'elle le soit davantage.

La nécessité d'avoir, en France, une institution représentative de la société civile

Une large majorité de Français (85%) s'accorde à dire qu'il est important qu'il existe en France une institution où les différentes organisations de la société civile (associations, syndicats, etc.) puissent débattre des enjeux de société. Pour 86%, la France doit disposer d'une institution représentative de la société civile dont les avis sont pris en compte par les pouvoirs publics. L'existence d'une institution du type du CESE n'est donc aucunement remise en question, constat confirmé par une large préférence des Français pour la culture du consensus. En effet, 77% pensent que pour faire avancer ses idées en démocratie, il faut débattre avec des acteurs ayant des avis différents et être capable de faire des compromis jusqu'à l'obtention d'un consensus (ce taux atteint 81% pour les 50-64 ans et 84% pour les plus de 65 ans). Ce principe régit la vie de l'institution.

LE CESE, une institution perçue comme complémentaire de l'Assemblée Nationale et du Sénat

60% des Français interrogés ont une bonne opinion du CESE. Ils lui attribuent des traits d'image positif. Ainsi **74% déclarent qu'il devrait davantage être reconnu, 68% qu'il permet à des acteurs aux avis parfois divergents de se rencontrer et d'échanger et à 61% qu'il apporte des expertises nécessaires pour éclairer les débats publics.** Il est par ailleurs considéré utile à l'équilibre des pouvoirs (57%) et à l'élaboration des lois (55%). Il est également perçu par 68% comme complémentaire de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Parmi les axes de la future réforme qui sont plébiscités par les Français, l'obligation pour le gouvernement de répondre aux sujets débattus au CESE suite à une pétition citoyenne arrive en tête (81%). Viennent ensuite ex-aequo la possibilité pour les citoyens d'utiliser une plateforme de pétition en ligne pour saisir le CESE, assemblée indépendante et non partisane, sur un sujet qui préoccupe la société et le fait que le CESE rende un avis public sur des projets de loi qui rentrent dans son champ de compétence (économie, social et environnement).

© - copyright CESE - Mai 2024